

GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS**Le 02 février 2010**

Paris - 2&3 FEVRIER 2010 OU 27&28 MAI 2010 OU 21&22 OCTOBRE 2010

DUREE :

2 jours

PROGRAMME :**COMMENT PRÉVENIR TOUTE MISE EN CAUSE DE VOS RESPONSABILITÉS ET FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Faire le point sur la mise en place de la nouvelle Directive Cadre européenne du 19 novembre 2008
- Intégrer les dernières exigences réglementaires en matière de gestion des déchets
- Appréhender les nouvelles obligations par nature de déchets et notamment en matière d'élimination des fluides frigorigènes, Dasri, déchets électriques, électroniques...
- Cerner vos obligations et celles de vos prestataires, mesurer les responsabilités encourues
- Définir une politique de gestion, stockage et élimination des déchets
- Les exigences d'un point de vue opérationnel

Ces 2 journées de formation vous permettront de faire le point sur les dernières évolutions réglementaires en matière de gestion des déchets afin de vous mettre en conformité.

Alternant apports théoriques et cas pratiques, avec l'éclairage d'un avocat spécialiste de l'environnement et d'un opérationnel expert des problématiques de gestion des déchets, vous disposerez d'un panorama complet des outils à votre disposition pour assurer la mise en conformité de votre établissement et prévenir tous risques.

JOUR 1> animé par **M^e Yvon MARTINET**, Avocat associé, **SAVIN MARTINET ASSOCIES****8h30 Accueil des participants****9h00 Faire le point sur l'actualité réglementaire française et communautaire en matière de gestion des déchets industriels et identifier les évolutions à venir**

- Le point sur la directive cadre communautaire du 19 novembre 2008
- Les propositions de l'intergroupe déchets du Grenelle et les suites du « Grenelle des déchets »

10h00 Maîtriser le cadre juridique général qui s'applique aux déchets industriels et anticiper les évolutions à venir

- Planification
- Classification des déchets et nomenclature
- Obligations en matière de transport, négoce
- Installations de transit et de prétraitement
- Traitement des déchets industriels
- Incinération et co-incinération des déchets dangereux
- Stockage des déchets dangereux

11h00 Pause**11h15 Le cas des déchets industriels au régime particulier**

- les huiles usagées, les déchets contenant de l'amiante, les piles et accumulateurs
- la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques

Cas pratique : vous travaillerez sur 2 à 3 cas d'entreprises industrielles ayant à gérer des déchets industriels afin de formuler une réponse conforme aux exigences réglementaires.

Vous pourrez également si vous le souhaitez travailler sur la mise en situation de votre propre cas

d'entreprise.

12h30 Déjeuner

14h00 Réaliser votre audit du « portefeuille des déchets » et des chaînes d'élimination et/ou de valorisation

- cartographie des déchets
- maîtrise des processus adéquats d'élimination et/ou de valorisation des déchets

15h00 Identifier vos responsabilités civiles, pénales et administratives et les sanctions encourues

16h00 Gérer vos risques par le contrat et la délégation de pouvoir (collecte, transport, traitement des déchets)

- Maîtriser les aspects juridiques et contractuels, les précautions juridiques à prendre
- Bien rédiger le cahier des charges, les clauses clés des contrats. Faites le point sur le transfert de responsabilités
- Comment bien organiser une délégation de pouvoir

Cas pratique : rédigez une délégation de pouvoir efficace.

Questions-réponses autour des principales difficultés rencontrées par les participants dans la rédaction de leurs délégations de pouvoir.

17h15 Bilan

17h30 Fin de la 1ère journée

JOUR 2

> Animé par **Alain DAMIEN**, ingénieur chercheur spécialiste de la gestion des déchets, **EDF** – Auteur du *Guide du traitement des déchets*, éditions **Dunod**.

8h30 Accueil des participants

9h00 Actualiser vos pratiques de la gestion des déchets et mettre en pratique concrètement les dernières exigences réglementaires et normatives

- définir une organisation efficace
- structure des logiciels de collecte de données déchets
- structure des logiciels de restitution des statistiques de production de déchets

10h00 Les spécificités selon les catégories de déchets

- déchets inertes
- déchets non dangereux
- déchets dangereux
- REP et filières d'élimination

12h00 Nouvelle valorisation énergétique des déchets

Quelles sont les possibilités, analyse comparative des solutions de traitement. Quelles sont les aides financières et techniques

- BS / biocombustibles solides
- CSR / combustibles solides de récupération

13h00 Déjeuner

14h30 Identifier toutes les nouvelles dispositions tendant à faciliter le recyclage

- Fin de statut de déchet
 - Cadre général
 - Cas particuliers d'application
- Quelles sont les aides financières et techniques

17h00 Bilan

17h15 Fin du stage

Formateurs :**> Me Yvon MARTINET, Avocat associé, SAVIN MARTINET ASSOCIES**

Yvon Martinet est avocat associé et fondateur du Cabinet Savin Martinet Associés. Ses expériences antérieures lui ont permis d'acquérir une approche transversale du droit et une pratique reconnue des risques industriels et du contentieux.

Diplômé de l'Exécutive MBA d'HEC (2003), il a approfondi sa vision transversale du management et du financement des risques industriels, à travers notamment les nouveaux outils et stratégies développées autour du développement durable.

Depuis 2003, il est expert de l'Institut Français des Experts Juridiques Internationaux (I.F.E.J.I) en droit de l'environnement, des ressources naturelles et de l'alimentation. Il saura transmettre aux participants les éléments juridiques clés leur permettant d'agir en conformité avec les derniers éléments de la réglementation.

> Alain DAMIEN, ingénieur chercheur, spécialiste de la gestion des déchets, EDF, Auteur du Guide du traitement des déchets, éditions Dunod

Alain DAMIEN bénéficie de nombreuses années d'expériences au sein d'EDF en tant qu'ingénieur chercheur, spécialiste de la gestion des déchets. Il a notamment encadré les usines d'incinération d'ordures ménagères afin d'en améliorer les performances. Au sein d'EDF R&D, il participe activement à la démarche ISO 14000, aux études de traitement de déchets et de biomasse énergie, ainsi qu'aux groupes de travail et Commission déchets de l'AFNOR.

Il enseigne au CNAM, il est l'auteur d'un ouvrage de référence : le Guide du traitement des déchets publié aux Editions DUNOD. Il saura faire bénéficier les participants d'une bonne approche technique et opérationnelle de la gestion des déchets, au fait des dernières exigences réglementaires et normatives.

TARIFS / INSCRIPTION :

	DATES	TARIFS	TARIFS PME*
SESSION 1	2 & 3 FEVRIER 2010	1 290 €^{HT} (1 542,84 € ^{TTC}) JE M'INSCRIS	1 050 €^{HT} (1 255,80 € ^{TTC}) JE M'INSCRIS
SESSION 2	27 & 28 MAI 2010	1 290 €^{HT} (1 542,84 € ^{TTC}) JE M'INSCRIS	1 050 €^{HT} (1 255,80 € ^{TTC}) JE M'INSCRIS
SESSION 3	21 & 22 OCTOBRE 2010	1 290 €^{HT} (1 542,84 € ^{TTC}) JE M'INSCRIS	1 050 €^{HT} (1 255,80 € ^{TTC}) JE M'INSCRIS

*** Tarifs PME réservés aux entreprises de moins 250 salariés.**

Consultez les conditions générales de vente ICI

CONTACT :

Pauline DUPRE
Chef de Projet Conférence

L'USINE NOUVELLE
01 77 92 93 01
pdupre@usinenouvelle.fr